

Aurélien Antoine, Professeur de Droit public à la Faculté de Droit de Saint-Étienne.

Jean-Bernard Auby, Professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques de Paris, Directeur de la Chaire MADP (Mutations de l'action publique et du droit public).

Baptiste Bonnet, Professeur de Droit public à la Faculté de Droit de Saint-Étienne.

Duncan Fairgrieve, Fellow au British Institute of International and Comparative Law (Londres), Professeur associé à Paris Dauphine, avocat aux barreaux de Londres et Paris.

Timothée Paris, Secrétaire général de la Société de Législation Comparée, Maître des requêtes au Conseil d'État, professeur associé à l'Université Paris Est Créteil.

Thomas Perroud, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

Bernard Stirn, Président de la Section du Contentieux du Conseil d'État, professeur associé à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

INSCRIPTION - TARIFS

Inscription obligatoire.

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint avant le 05 novembre 2014.

Attention, nombre de places limité.

Tarifs

Entrée : 50 € (gratuit pour les membres du CERCRID, de la SLC, du SDIE de Paris XII, de Lyon II, de Lyon III).

Participation au déjeuner du 14 novembre : 15 € (étudiants et doctorants : 7 €). Repas sur place.

Pour les avocats : ce colloque s'inscrit dans le cadre de la formation continue des avocats (une attestation de présence sera délivrée).

COMITÉ D'ORGANISATION

Aurélien Antoine, Professeur de Droit public à la Faculté de Droit de Saint-Étienne.

Fanny Jacquolot, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Saint-Étienne.

Timothée Paris, Secrétaire général de la Société de Législation Comparée, Maître des requêtes au Conseil d'État, professeur associé à l'Université Paris Est Créteil.

Thomas Perroud, Professeur à l'université d'Aix-Marseille.

Contact

Emilie Poinas, CERCRID, Université Jean Monnet
Tel : (+33)4 77 42 19 38 - Mail : emilie.poinas@univ-st-etienne.fr

COLLOQUE - 14 novembre 2014

Le Grand Cercle - Saint-Étienne



DROIT PUBLIC BRITANNIQUE ÉTAT DES LIEUX & PERSPECTIVES



Hauts Patronages



Financeurs et Partenaires



PROGRAMME

8 H 30 - 9 H 00 Accueil des participants

9 H 00 - 10 H 00 Séance d'accueil

M. le Président de l'Université de Saint-Étienne ;
M. le Doyen de la Faculté de Droit de Saint-Étienne ;
MM. A. Antoine et T. Paris pour les organisateurs.

10 H 00 - 10 H 30 Conférence inaugurale

La spécificité du droit anglais,
É. Picard, *Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.*

Pause

10 H 30 - 12 H 00 1re séance : Aspects de droit constitutionnel

Président de séance : D. Baranger, *Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas.*

Les relations entre le Parlement et le Gouvernement sur les questions internationales.
P. Birkinshaw, *Professeur, University of Hull.*

Les enjeux de la Dévolution : Dessiner la répartition des compétences dans l'État contemporain,
G. Anthony, *Professeur, Queen's University, Belfast.*

La « Constitution financière » du Royaume-Uni,
A. Guigue, *Maître de conférences, Université de Chambéry.*

▶ Débat (20 minutes)

Déjeuner sur place

Le jeudi : dîner à la Table des Lys à Saint-Étienne.

Le vendredi soir : dîner à l'Escargot d'Or dans le centre-ville stéphanois.

Le samedi matin : départ des intervenants.

14 H - 15 H 40 2e séance : Aspects de droit et de contentieux administratifs

Président de séance : B. Stirn, *Président de la Section du Contentieux du Conseil d'État, Professeur associé à l'Institut d'Études Politiques de Paris.*

Développements récents du Judicial Review.
P. Craig, *Professeur, University of Oxford, St John's College.*

Les contrats publics et l'intérêt général en droit anglais.
F. Lichère, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.*
N. Gabayet, *Docteur en Droit public.*

Responsabilité et justiciabilité
D. Fairgrieve, *Membre de l'Institut Britannique de Droit comparé et International (Londres), Professeur associé à Paris Dauphine, avocat aux barreaux de Londres et Paris.*

Régulation et Judicial Review.
T. Perroud, *Professeur à l'Université Aix-Marseille.*

▶ Débat (20 minutes)

16 H 00 - 17 H 20 3e séance : Les rapports entre le droit britannique et les droits européens

Président de séance : B. Bonnet, *Professeur à l'Université de Saint-Étienne.*

Point de vue britannique :

D. Reed, *Premier Secrétaire, chargé des questions migratoires et judiciaires à l'Ambassade du Royaume-Uni en France.*

Points de vue français :

Le droit de l'Union européenne,
P. Ducoulombier, *Professeur à l'Université de Strasbourg.*

Le droit de la Convention européenne des droits de l'homme,
A. Duffy, *Maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas.*

▶ Débat (10 minutes)

17 H 20 - 18 H 20 Synthèse en forme de dialogue

Modérateur : J.-B. Auby, *Professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques de Paris, Directeur de la Chaire MDAP.*

B. Stirn, *Président de la Section du Contentieux du Conseil d'État.*

M. Tugendhat, *Juge, High Court of Justice.*

18 H 30 Fin du colloque

